

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 32 - mars/avril 2010

ACTUALITÉ

Les Petits Plats de l'Horizon Bleu
Connexion internet pour tous
La Fête de la Coquille à
Montmartre
SIVU EHPAD Erquy-Fréhel,
l'épilogue

ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets

VIE LOCALE

La chasse à Erquy

PORTRAIT

Pilote de chasse à 24 ans



NUMÉRO 32

Actualité..... p 4 - 5

Les Petits Plats de l'Horizon Bleu
Connexion internet pour tous
La Fête de la Coquille à Montmartre
SIVU EHPAD Erquy-Fréhel,
l'épilogue

Conseil Municipal..... p 6 - 7

Environnement..... p 8 - 9

La gestion des déchets

Vie locale..... p 10

La chasse à Erquy

La Tribune..... p 11

Chronique littéraire..... p 11

Portrait..... p 12

Thomas Meslin

Etat Civil

Naissances

HOUGA Jean, le 14 décembre 2009 - CHARRIERAS Antoine, le 20 décembre 2009 - NUE Titouan, le 9 janvier 2010 - REVERT Antoine, le 18 janvier 2010 - DUBOIS Rodolphe, le 27 janvier 2010 - DUBOIS Hélène, le 27 janvier 2010 - LUCAS Valentin, le 31 janvier 2010 - Noah MONJARET, le 15 février 2010

Décès

OLANIER Jean-Pierre, le 13 décembre 2009 - GUIVARCH Anne veuve DUBUS, le 22 décembre 2009 - ROUILLIER René, le 27 décembre 2009 - MORIN épouse ROUXEL Gisèle, le 1^{er} janvier 2010 - URBAN Jean, le 10 janvier 2010 - ROBIN veuve LE BON Suzanne, le 9 janvier 2010 - DURAND Guy, le 9 janvier 2010 - GUYOMARD Jean, le 10 janvier 2010 - COROUGE Jean, le 8 janvier 2010 - CAMARD Antoine, le 11 janvier 2010 - LEGUERN Joseph, le 12 janvier 2010 - DAVRIL Georges, le 28 janvier 2010 - MOREL veuve ROLLAND Olive, le 7 février 2010

Galerie d'Art Municipale

Du samedi 13 au dimanche 28 mars,
Exposition de peintures de Francis RAY.

Du samedi 3 au mercredi 14 avril,
Exposition de peintures de Gaëlle LE GUEN.

Du samedi 17 au dimanche 25 avril,
Exposition annuelle de l'association LA PALETTE.

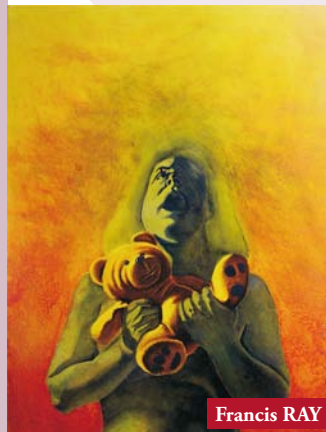
Bibliothèque Municipale

Vendredi 19 Mars,
Dans le cadre du Printemps des Poètes, une rencontre est prévue avec le poète Yves-Marie Bouillon à 20h30 pour une lecture de morceaux choisis, l'artiste sera accompagné à la guitare par Sylvain Perros, entrée libre. Une exposition autour de son recueil «le Barzhaz Brest» sera aussi proposée tout le mois de mars.

Mercredi 31 mars,
Les élèves de l'Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre dirigés par Thomas Laroche se produiront pour une scène ouverte jazz à 16h00, entrée libre.



Barzhaz Brest



Francis RAY



Gaëlle LE GUEN

Agenda

vendredi 30 avril
samedi 1^{er} mai 2010
 dimanche 2 mai
Courses nature 32 km et 14 km
 Randonnées pédestres
 Randonnées kayak en mer
 La Costarmoricaine cyclotouriste
 Animations sur le village sportif - port d'Erquy
 8^{ème} édition
 Landes & Bruyères
 renseignements Office de Tourisme - 02 96 72 30 12 - www.erquy-tourisme.com

2

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Lemasson-Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Sylvie Bouvet, Franck Doaré, Henri Dubois, Christiane Guesnet, Fabienne Lesvenan, Jean-Paul Lolive, Laurence Merdrignac.

Photographies : Hervé Coudrais, Christiane Guesnet, Laurence Merdrignac, Alban Sorette.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09
 22430 ERQUY
 Tél : 02 96 63 64 64
 www.ville-erquy.com



*L*e devenir de notre population et une meilleure collaboration entre communes.

Les difficultés économiques et sociales rendent de plus en plus difficile l'accueil des jeunes ménages sur les communes côtières ; le diagnostic réalisé dans le cadre du projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) du village de la Couture nous l'a encore confirmé. Le dernier recensement de la population nous indique une stagnation et un vieillissement dont une des conséquences directe est la menace de fermeture de classes. L'étude de faisabilité de la ZAC doit aboutir avant l'été sur des propositions d'aménagements pour le village de la Couture prenant en compte l'existant et les extensions souhaitées, les voies de circulation ... Le Comité de Pilotage après concertation avec les riverains émettra un avis au Conseil Municipal qui pourra prendre une décision avant la fin de l'année. Ce projet d'avenir prévoit la construction d'environ 200 logements à terme.



Aujourd'hui, le lotissement des hôpitaux est en cours d'achèvement et nous avons voté le PASS FONCIER en fin d'année dernière. Ce dispositif accessible aux primo-accédants permet l'obtention d'une subvention communale, et le doublement du prêt à taux 0%. Il peut être mis en place dans le cadre de promotions publiques ou privées.

Concernant l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de l'Horizon Bleu, l'année 2010 sera celle du projet d'agrandissement.

Je vous avais parlé dans le précédent magazine des difficultés rencontrées à la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, et je suis heureuse de vous dire qu'elle vient de prendre un nouveau départ. Suite à quelques nouvelles désignations parmi les membres délégués à l'intercommunalité, nous avons élu un nouveau bureau, dans lequel les seuls changements par rapport au précédent sont l'élection de Joseph Jaffrès de Pléneuf Val André en tant que Président, et moi-même en tant que 1^{ère} Vice Présidente en charge du personnel, des finances et de la communication.

J'ai posé ma candidature à la Vice Présidence de la Communauté de Commune car je suis convaincue de la nécessité de travailler ensemble, convaincue de l'urgence que nous avons à réfléchir avec les autres communes sur l'avenir de notre territoire, convaincue qu'il faut le faire maintenant pour préparer demain. Mon implication personnelle dans l'exécutif de l'intercommunalité m'est apparue évidente et nécessaire. Afin de pouvoir m'investir complètement dans cette nouvelle fonction j'ai obtenu une disponibilité complète de mon activité professionnelle à partir de juin 2010.

Christiane LEMASSON-GUERVILLY

Maire d'Erquy



SIVU EHPAD Erquy-Fréhel, l'épilogue

Pour valider la liquidation définitive du Syndicat, les communes d'Erquy et Fréhel ont déterminé amiablement les modalités comptables de la dissolution du SIVU qui devait intervenir au 31 Janvier 2010. Conformément à l'arrêté préfectoral, les communes membres assistées de leurs trésoriers respectifs, ont réparti très précisément l'actif et le passif de la structure syndicale en vue de les transférer dans la comptabilité des deux établissements devenus autonomes.

Cette entité qui assurait la gestion des deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, l'un situé à Erquy et l'autre situé à Fréhel, nous lègue un déficit de gestion d'un montant total de 150 000 €. Ce déficit de clôture comprend les six premiers mois de l'exercice 2009 diminué des reports antérieurs. Les clés de répartition, notamment déterminées en fonction du nombre de lits, ont permis de calculer la quote-part imputable à chacune des communes. A titre exceptionnel, le Conseil municipal, par délibération du 28 janvier 2010, a voté à l'unanimité une subvention définitive de 50 526,18 € correspondant à la part d'Erquy. Le reliquat du déficit soit environ 100 000 € sera pris en charge par la commune de Fréhel. D'un commun accord entre les deux communes fondatrices, la commune de Plévenon n'a pas été sollicitée à couvrir le déficit.

Le Budget Général de la Commune d'Erquy ayant supporté en premier lieu la charge du déficit pour dispenser l'EHPAD d'assumer une dépense exorbitante qui mettrait en péril l'équilibre financier de notre nouvelle structure, nous avons interpellé le Conseil Général afin que la solidarité départementale puisse intervenir. Nos partenaires institutionnels que sont la DDAS et le Conseil Général, sont très

attentifs à la bonne gestion de l'EHPAD d'Erquy et nous demeurons confiants dans leur volonté de soutenir l'effort de la commune d'Erquy.

Les Petits Plats de l'Horizon Bleu

Le personnel de la cuisine centrale d'Erquy s'est montré volontaire et la mobilisation des agents communaux nous a permis de fournir et de garantir à notre nouvel EHPAD les repas quotidiens depuis le premier jour de son autonomie. Nous remercions chaleureusement tous les membres du personnel, qu'il s'agisse du personnel de production ou du personnel chargé d'acheminer chaque jour les nombreux repas.

Cependant la restauration collective est un métier difficile, très réglementé, qui mobilise de nouvelles ressources techniques et matérielles, en constant renouvellement, c'est pourquoi depuis le 1^{er} février c'est la Cuisine Centrale de Lamballe qui a pris le relais. Adaptée aux spécificités de la restauration hospitalière, habituée depuis longtemps à répondre aux attentes des personnes âgées avec comme principal usager l'hôpital de Lamballe, la Cuisine Centrale de Lamballe est en mesure de garantir à chaque résident de l'Horizon Bleu des repas spécifiques, personnalisés, moulinsés ou mixés, sans sucre ou sans résidus. Ce savoir faire n'est possible que par la mise en œuvre d'équipements modernes et sophistiqués, qui savent allier la saveur des plats traditionnels chère à nos résidents avec la rigueur de la diététique. Grâce à notre étroite collaboration avec le Directeur, Monsieur Gelé, nous restons attentifs aux attentes des résidents et essayons de nous adapter aux souhaits de chacun. Encore merci au personnel de l'établissement pour leur bon esprit d'adaptation.

Sylvie BOUDET

Adjointe au Maire

Affaires sociales, logement, santé, transports

Fête de la coquille à Montmartre

Belle réussite pour le marché d'hiver, installé place des Abbesses en plein coeur d'un quartier commerçant. Le stock de coquilles Saint-Jacques apporté sur place a trouvé preneur en quelques heures sur les différents étals, proposant aussi poissons de nos côtes et huitres. Malgré un temps froid mais clément, les dégustations de nos produits locaux ont ravi les curieux d'un jour, comme les habitués de la quatrième édition de ce rendez-vous des Côtes d'Armor à Paris. Le stand de l'Office de Tourisme a affiché complet et a permis de faire connaître à de nombreux parisiens notre petit coin de Bretagne.



L'étal parisien, comme à Erquy.

Bienvenue à Arnaud DENMAT

Le Centre Technique Municipal de la Ville d'Erquy a son nouveau Chef de Centre depuis le 20 janvier 2010. Originaire de Saint-Brieuc et titulaire d'un BTS Travaux Publics, Arnaud a travaillé 8 ans à Paris comme Technicien Supérieur pour le Ministère de la Défense (Maîtrise d'oeuvre), puis 3 ans à Saint-Brieuc pour l'Office HLM (Maîtrise d'ouvrage). A Erquy, on peut résumer sa mission à l'organisation et à la mise en oeuvre de l'entretien de l'espace public réginiéen (espaces verts, bâtiments municipaux, VRD). Amateur de théâtre et de musique, il pratique aussi la course à pied ... alors Arnaud, bientôt au départ de «Landes & Bruyères» ?



Connexion internet pour tous

Aujourd'hui, nous entendons parler d'autoroutes de l'information, de haut débit, d'ADSL, ... etc. Les réginiéens sont connectés à ces nouveaux réseaux de l'information par le biais des lignes téléphoniques (ADSL) depuis 2006. Restent malgré tout des zones dites blanches, trop éloignées des centrales de rattachement, ou d'autres zones ayant un trop important multiplexage de câbles leur empêchant l'accès au haut débit.

Armor Connectic, par délégation de service public du Conseil Général, a en charge la mise en place d'un procédé dénommé WIMAX qui devra compenser les zones insuffisamment couvertes en haut débit. L'antenne récemment fixée sur le château d'eau de Clairville permettra une meilleure couverture sur la Commune d'Erquy, mais aussi sur les communes voisines comme Plurien, La Bouillie, Pléneuf-Val-André et Plévenon, ceci sans faire d'importants travaux de génie civil.

Les futurs utilisateurs de WIMAX pourront faire la demande de connexion, un kit (comportant modem, antenne et câbles) sera mis à leur disposition gratuitement. Seront payants l'installation et l'abonnement. Pour plus d'information : Conseil Général Info Service **0810 810 222**.

La Bretagne passe au numérique !

La Bretagne est la quatrième région à réaliser son passage à la télévision tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son, encore faut-il s'y préparer. A partir du 8 juin 2010, la diffusion sera exclusivement numérique. Pour continuer à recevoir la télévision, inutile de changer de téléviseur, il suffit d'ajouter un adaptateur TNT relié à la prise péritel de votre appareil.

Si vous habitez un immeuble ou un lotissement doté d'une antenne collective, celle-ci doit être compatible avec la réception des signaux numériques. Avant d'entreprendre des achats, contactez votre syndic ou gestionnaire. Pour ceux qui habitent une maison, dans de rares cas, vous devrez peut-être réorienter ou changer votre antenne.

Parallèlement, l'état a prévu des aides financières soumises à conditions de ressources.

Pour toutes informations vous avez à disposition un site internet www.tousaunumerique.fr et un centre d'appel téléphonique **0 970 818 818** disponible du lundi au samedi de 8h à 21h.

Henri DUBOIS

Adjoint au Maire

voirie, réseaux, patrimoine, pêche

Conseil Intercommunal des Jeunes

En place depuis trois mois, le Conseil Intercommunal des Jeunes Plurien, Erquy et La Bouillie, présidé par Laurence Nicol et épaulé par le Service Jeunesse Communautaire a organisé sa toute première soirée collégiens de l'année au profit d'Haïti, le 29 janvier dernier, à la salle des fêtes de Saint-Alban. Nouveau record de fréquentation pour cette manifestation encadrée par des adultes bénévoles avec au total 232 jeunes mobilisés dont 55 jeunes réginiéens et 170 € versés au profit d'une association œuvrant pour les sinistrés d'Haïti. Fort de leur succès, les jeunes Conseillers pourraient bien renouveler l'opération

...

CONSEILS MUNICIPAUX - RÉSUMÉS

Tous les détails sur notre site internet, ou disponibles en Mairie.

17 décembre 2009

Dévolution d'un marché de travaux : eaux usées 2009 - 28^{ème} tranche - Rénovation du poste de refoulement de La Bastille

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la dévolution du marché de base pour un montant de 254773,34 € HT au groupement Wolf-Premel Cabic-Besnard TP.

Dévolution d'un marché de travaux : eaux usées 2009 bis - 28^{ème} tranche bis - secteur de Plaine Garenne

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la dévolution du marché de base pour un montant de 332995,40 € HT à l'entreprise Eurovia - La Côte Boto 22440 Ploufragan.

Installation d'un relais de radiotéléphone. Antenne SFR à la station d'épuration

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 2700 € la redevance annuelle d'occupation du domaine communal pour les installations de la Société SFR.

Campings - Décision Modificative 2009-2

- a) Section de fonctionnement : -13000 €.
b) Section d'investissement : -41100 €.

Modification imputable au paiement des contributions

fiscales.

Commune - Décision Modificative 2009-1

- a) Section de fonctionnement : -9057 €.
b) Section d'investissement : total inchangé.

Impact de la décision modificative opérée sur le budget des campings : réduction corrélative du montant reversé par le budget annexe 98050 € contre 140000 € initialement prévu (SF).

Adoption des tarifs municipaux - année civile 2010 - 3^{ème} session, applicables au 1^{er} janvier 2010, sauf mention spécifique (voir tableau ci-dessous - observations).

Exonérations et abattements sur tarifs municipaux 2010. Tarification sociale des campings (3^{ème} année)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les exonérations et abattements suivants (cf. ci-contre).

Inscription des programmes communaux aux subventions départementales conventionnées dans le contrat de territoire 2010-2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les programmes communaux inscrits au projet de Contrat de Territoire 2010-2015 tels que ci-après recensés conformément aux valeurs budgétaires prévisionnelles, lesquelles totalisent en valeur courant de décembre 2009,

6

Rubrique Générique	Adopté CM	Observations	Date CM ou Déc. L.2122-20
01 ALSH Garderie Périscolaire	0,00%		Ce jour
02 ALSH du Mercredi	0,00%		Ce jour
03 ALSH Petites Vacances	0,00%		Ce jour
04 Excursions et Loisirs du CLSH	0,00%		Ce jour
05 Cuisine Centrale	2,00%		Ce jour
06 Tennis Municipaux	2,00%		Ce jour
07 Salle Omnisports	2,00%		Ce jour
08 CAP Sports Loisirs Sportifs	Tx Dir. à +6,50%	+30 € sur abonnement	23/09/2009
09 Cybercommune	0,00%		Ce jour
10 Location de Salles	+2,00%		Ce jour
11 Scène Culturelle	+2,00%		Ce jour
12 Bibliothèque Municipale	0,00%		Ce jour
13 Matériels de Loisirs Barnum	2,00%		Ce jour
14 Campings Municipaux	0,00%	-25% en morte saison. Tarif applicable au 04-04-2010 (Saint-Michel) et 11-06-2010 (Le Guen)	Ce jour
15 Bungalows Louisiane	0,00%		Ce jour
16 Borne Multi-Service Caroual CC	0,00%	A l'année	Ce jour
17 Stationnement Caroual CC	0,00%	A l'année	Ce jour
18 Taxe de Séjour	+17,50% à 66,67%	Applicable du 15/04/2010 au 15/09/2010	21-07-2009
19 Droits de Mouillages	+5,00%	d'avril à octobre 2010	09-07-2009
20 Travaux en Régie	+2,00%		Ce jour
21 Droits de Place Commerciaux	+2,00%		Ce jour
22 Places Manquantes L.332-7-1 CU	+2,00%	Valeur 2010 à 3.786 €	Ce jour
23 Concessions Funéraires	+2,00%		Ce jour
Eau potable (pour 120 m ³)	-1,57%		28/01/2010
Eaux usées (pour 120 m ³)	+0,72%		28/01/2010

	<i>Personnes Physiques et Morales Exonérées</i>	<i>Taux Exo.</i>	<i>Conditions Particulières</i>
Campings Municipaux Exonérations à caractère social	Club de Plongée «Histoire d'Eau»	50%	Pour les Moniteurs saisonniers non résidents
	Centre Nautique d'ERQUY	50%	Pour les Moniteurs saisonniers non résidents
	Colonies de Vacances Associatives	10%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	CLSH Municipaux (tarifs sociaux)	20%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	CLSH d'Erquy	100%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Handicapés permanents	20%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Mutilés et Invalides de Guerre	20%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Groupes Scolaires Extérieurs	20%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Groupes Scolaires d'Erquy	100%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Jeunes Sans Emploi (domicile propre)	10%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Titulaires du RSA	20%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Travailleurs saisonniers non résidents	30%	Abattement général (3 ^{ème} Année)
	Personnes âgées > 65 ans allocataires de l'ASPA	15%	Abattement général (3 ^{ème} Année)

un montant global de 3696250 € HT, représentant une charge nette de 3282715 € HT, subventions déduites (413535 € HT = 11,19%).

- Voirie Non urbaine
- Accès au cap d'Erquy Tranche n° 1.955.000 Euros H.T. / 8 ans
- Etude réhabilitation de l'ancienne mairie
- Rénovation Eglise St-Pierre et Paul
- Rénovation salle omnisport Phase 1 réfection du sol
- Rénovation salle omnisport Phase 2 rénovation bâti + 3^{ème} salle (DOJO)
- Rénovation vestiaires de Caroual
- Rénovation partielle Groupe Scolaire
- Réorganisation du portage des repas
- Salle de musique au Blé en herbe

18 janvier 2010

Délégations municipales du mandat 2008-2014 - Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre

Après s'être déclaré candidat à l'effet de remplacer M. Joël Auffret, M. Roland Pineau a été élu membre de la délégation communale à siéger à la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. L'intéressé a été élu au scrutin secret à la majorité absolue à raison de 17 voix.

Subvention pour les sinistrés d'Haïti. Pétitionnaire : Ministère des Affaires étrangères et européennes par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 4000 € (= 1 € x 3.853 habitants).

28 janvier 2010

Electrification, Eclairage Public et Téléphonie 2010. Décision Modificative n°1 (Prog. 2010-2)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de modifier la programmation annuelle des travaux d'éclairage et d'électrification 2010 suivants :

<i>Rubriques Travaux</i>	<i>Devis SDE 22</i>	<i>Dépense Erquy</i>
Éclairage	120000 €	72000 €
Basse Tension	81000 €	20250 €
Téléphonie	46000 €	54372 €
Programme Total	247000 €	146622 €

Rénovation de l'Eglise St-Pierre St-Paul - Travaux de maçonnerie. Dossier d'inscription 2010 pour l'octroi de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter les subventions auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et des autres fonds éventuels sur la base du programme 2010 d'une valeur de 11800 €.

Rénovation de la salle omnisports. Rénovation du sol sportif du gymnase. Dossier d'inscription 2010 pour l'octroi de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter les subventions auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et des autres fonds éventuels sur la base du programme 2010 d'une valeur de 140000 €.

Rénovation des Ateliers du Centre Technique Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché de base au titre des opérations suivantes :

- Lot 1 (Gros Œuvre) : 29038,32 € HT (SARL LD Habitat-le Bodeuc-22230 ST-VRAN)

- Lot 2 (ossature métallique, couverture, bardage, serrurerie) : 38006,30 € HT (SAS Le Houerff-22970 Ploumagoar).

- Lot 3 (Structure lamellée collée, menuiseries bois) : 37712,90 € HT (SAS Bidault-22800 St-Donan)

- Lot 4 (Electricité, courants faibles) : 22761,33 € HT (Allez et Cie-22400 Lamballe)

- Lot 5 (Plomberie sanitaire, ventilation) : 26675,00 € HT (SARL Josselin-22650 Ploubalay)

Liquidation du SIVU EHPAD Erquy-Fréhel au 31 janvier 2010. Octroi d'une subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, octroie au SIVU EHPAD Erquy-Fréhel, pour solde de tout compte sans nulle réclamation ultérieure, une subvention exceptionnelle d'un montant total de 50526,18 € destinée à honorer le paiement de la quote-part liquidative de la créance du SIVU imputée à la Commune d'Erquy.

Délégations Municipales au Conseil de vie sociale de l'EHPAD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mmes Hindermeyer et Caillibotte au Conseil de Vie Sociale de l'EHPAD de l'Horizon Bleu.

LA GESTION DES DÉCHETS

Notre société consommatrice produit de plus en plus de déchets, nous sommes aujourd'hui tous concernés par leur gestion, une première prise de conscience s'est faite notamment par le tri sélectif (verre, journaux/magazines, bouteilles et flacons en plastique, ...), mais d'autres actions peuvent être menées individuellement. Ce dossier fait le point sur ce qui est proposé sur notre commune par la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, qui réalise la collecte et gère la déchèterie d'Erquy.

La collecte des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le service déchets de la Communauté de Communes a pris en charge en régie directe la totalité des communes pour la collecte des déchets ménagers résiduels (déchets non recyclables). Les collectes commencent à 5h30, toute l'année même les jours fériés (sauf Noël et premier de l'an).

	<i>hors saison</i>	<i>saison estivale</i>
secteur 1	mardi	mardi & vendredi
secteur 2	lundi & jeudi	
secteur 3	vendredi	mardi & vendredi
secteur 4	mercredi	mercredi & samedi



Une **collecte de ferrailles** (tôles, four, gazinière, voiture, ...) est organisée sur le territoire communautaire une fois par trimestre (janvier, avril,

Attention aux sanctions !

Tout dépôt et abandon d'ordures ménagères sur la voie publique est réprimandé par les articles R.610-5 et R.632-1 du Code Pénal et par le Règlement Sanitaire Départemental, il est passible d'amende. Les contraventions appliquées s'élèvent de 250 € à 1500 € et peuvent s'accompagner d'une confiscation du véhicule.

juillet, octobre), les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de la Communauté de Communes pour s'inscrire. Ce service est gratuit pour la population.

Pour les habitants séjournant dans une maison individuelle sur une courte période, des «**sacs week end**», destinés uniquement aux ordures ménagères, sont disponibles gratuitement en Mairie et à l'Office de Tourisme. Ils doivent être déposés à l'emplacement habituel de leur bac si une collecte est effectuée le lendemain (voir ci-contre), sinon dans les bacs collectifs (bacs 750 litres à 4 roues) se trouvant sur les points recyclages de la commune.

Le tri sélectif

Les déchets d'emballages ménagers recyclables doivent être triés et déposés soit dans les conteneurs des points recyclages installés sur la commune, soit à la déchèterie. Ainsi, vous contribuez à diminuer le volume des ordures ménagères à traiter et vous agissez pour l'environnement et sur la maîtrise des coûts. Le coût de la collecte et de traitement d'une tonne d'ordures ménagères incinérées est de 145 € alors qu'une tonne d'emballages triés sélectivement rapporte en moyenne 45 € à la collectivité.

Attention : sont interdits sur les points recyclages les déchets ménagers (ils sont à déposer dans votre propre bac - ou poubelle), ainsi que les déchets verts, les encombrants, les gravats et les ferrailles (ils sont acceptés gratuitement à la déchèterie).

On distingue 3 catégories d'emballages ménagers recyclables : le verre, les corps plats (journaux, revues, briques alimentaires, cartonnettes), et les corps creux (bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, cannettes en aluminium). Il convient aussi, et surtout de retenir que les erreurs de tri compliquent le recyclage ce qui engendre des coûts de traitement supplémentaires. Par exemple, les sacs en plastique et les films plastique enveloppant les revues et les emballages, les pots de yaourts ou encore les barquettes ne sont pas recyclables. Dans tous les cas, en cas de doute, ne pas hésiter à demander conseil à la déchèterie ou en contactant les services

concernés de la Communauté de Communes.

Le Compostage

Les avantages sont nombreux : réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais ... tout en faisant un geste pour l'environnement. A partir de déchets de cuisine et de jardin, vous faites un tas dans le fond du jardin (ou vous utilisez un composteur), et vous obtenez un compost de qualité que vous utilisez comme engrais dans le potager et les jardinières. La Communauté de Communes met à disposition des particuliers pour la somme de 15 € un composteur de jardin ainsi qu'un bioseau et un guide d'utilisation.

Le recyclage des ampoules

Depuis la signature d'une convention avec Récyclum, organisme agréé (www.recyclum.com), l'enlèvement et le recyclage des lampes déposées en déchèterie sont assurés gratuitement (sans augmenter les dépenses à la charge de la collectivité), ce dispositif étant financé par l'éco contribution payée lors de l'achat de lampes neuves.

Par lampes, il faut comprendre toute source lumineuse à l'exception des ampoules à filament. Il s'agit principalement des tubes fluorescents dits «néons» et des lampes fluocompactes dites «lampes basse consommation». Elles contiennent une infime quantité de mercure, et en fin de vie elles nécessitent donc un traitement particulier et ne doivent pas être jetées avec les autres déchets ménagers. 93% du poids des composants des tubes fluorescents sont recyclables : le verre permet de faire de nouveaux tubes, des abrasifs ou de la céramique, le métal et le mercure sont également totalement réutilisés. Ainsi, tout risque de pollution est écarté et les ressources naturelles sont préservées. Les ampoules «classiques» dites à filament, peuvent continuer à être jetées avec les ordures ménagères mais surtout pas avec le verre destiné au recyclage.

Les bons gestes pour l'environnement

Au-delà du tri des emballages, prenez les bons réflexes avec ces gestes quotidiens qui peuvent faire du bien à la planète et souvent à votre porte-monnaie !

1. Veillez à bien fermer complètement les robinets d'eau : un robinet qui goutte gaspille 35000 litres d'eau par an.
2. Préférez une douche à un bain, vous utiliserez 6 fois moins d'eau.
3. Eteignez la télé ! Lorsque vous laissez votre télévision en position «veille», cela peut représenter jusqu'à 70% de la consommation totale du téléviseur.
4. Ayez le réflexe d'éteindre la lumière en quittant une pièce.
5. Ne vous servez pas de votre cheminée comme d'un incinérateur : jeter au feu des déchets domestiques qui contiennent notamment du plastique et des teintures peut être dangereux pour la santé : cela dégage des polluants toxiques lors de la combustion.
6. Sachez que ce qui consomme le plus d'énergie lorsque l'on fait tourner une machine à laver, c'est la température choisie et non le moteur qui fait tourner le tambour : en lavant au maximum à 40°C et en évitant d'utiliser un sèche-linge, vous économiserez de 40 à 50% d'énergie !
7. Dégivrez votre réfrigérateur : si la couche de givre dépasse 3 millimètres sur les parois de votre appareil, cela crée un effet isolant et une surconsommation d'énergie de 30%.
8. Pour vidanger votre voiture, adressez-vous à votre garagiste ! En déversant un litre d'huile de vidange dans une rivière, outre la pollution, cela crée une pellicule à la surface de l'eau de la taille d'un terrain de football, soit 10000 m², et vous risquez une amende de plus de 900 €.

L'éco-attitude au bureau

1. Je trie tous mes déchets : papiers, cartouches d'encre, ampoules, piles, matériel informatique et déchets électriques et électroniques.
2. J'éteins la lumière quand je quitte une pièce, même pour une réunion ou pendant la pause déjeuner ; j'éteins aussi mon ordinateur en partant.
3. Je n'imprime mes courriers électroniques que si nécessaire.
4. Je photocopie et j'imprime en recto verso.
5. J'imprime en basse qualité les documents internes, ils seront aussi lisibles et j'économise les cartouches d'encre.
6. J'utilise une tasse ou un verre à la place des gobelets plastiques.
7. J'utilise rationnellement le chauffage et la climatisation quand j'ai le choix.

Dossier réalisé avec l'aide du Service Déchets de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre.
Informations complémentaires : 02 96 32 98 90.

Déchèterie d'Erquy : Parc d'activités des Jeannettes, ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les mardis, dimanche et jours fériés. Tél : 02 96 63 55 74.



LA CHASSE À ERQUY

Pour, contre, la chasse est l'objet de débats. Voyons comment elle est organisée à Erquy par la Société de Chasse communale.

La composition sociologique de la société : Fondée en 1926 avec comme Président monsieur René de La Bourdonnay, notre société est une des plus anciennes de la commune. Son objectif reste le même : permettre que la chasse soit accessible à tous les habitants de la commune. Nous recensons cette année quatre vingt deux chasseurs qui représentent toutes les couches sociales de la population : agriculteurs, pêcheurs, ouvriers, employés, commerçants, professions libérales.

Le territoire de chasse : En 2006 nous avons revu tous nos baux de chasse. C'est-à-dire que nous avons contacté toutes les exploitations agricoles et beaucoup de propriétaires de terrains afin de solliciter l'autorisation de pouvoir chasser sur leurs terres. Plus de 250 personnes visitées, très peu de refus. Avec la convention grand gibier (chevreuils et sangliers) passée avec le Conseil Général concernant le « Cap d'Erquy » nous gérons 1440 hectares.

Denouvellesfaçonsdeconcevoirlachasse: La chasse évolue, le lièvre, la bécasse, le chevreuil sont soumis à des plans de chasse. C'est-à-dire, concrètement, les chasseurs procèdent à des comptages afin de ne prélever qu'un nombre raisonnable d'animaux pour que la population puisse se renouveler. Cette politique donne d'excellents résultats. Nous avons désormais des populations de lièvres et de chevreuils en nette augmentation. Après avoir été trop protégé le sanglier (classé nuisible maintenant) est présent sur nos territoires ce qui n'est pas sans poser des problèmes de dégâts aux cultures et aux pelouses. La Fédération des Chasseurs indemnise les agriculteurs victimes des dégâts occasionnés par des sangliers, actuellement rien n'est prévu pour les terrains non agricoles.

L'avenir de la chasse : Il est probable, que dans l'avenir, des plans de chasse concerneront également faisans et perdreaux. Ces plans de chasse ne peuvent réussir que s'ils s'appliquent sur de grands territoires. La fédération des chasseurs pousse dans ce sens en demandant aux sociétés de chasse de se regrouper en dépassant le cadre communal. Tout en faisant en sorte que chaque société conserve son autonomie, le nombre d'animaux pouvant être prélevé est calculé suivant le nombre d'hectares baillés. C'est pourquoi nous remercions très sincèrement les agriculteurs et propriétaires de terrains de la commune d'avoir compris notre démarche. Grâce à eux la chasse à



Erquy est possible, donne des résultats. Des anciens chasseurs reviennent, motivés par le fait de revoir du gibier naturel.

La sécurité : Compte tenu d'un «mitage» important l'exercice de la chasse à Erquy demande aux chasseurs d'être particulièrement vigilants. Des stages de formation à la sécurité organisés au niveau fédéral sont régulièrement suivis par les chasseurs d'Erquy. Nous tenons compte aussi que d'autres aiment profiter de la nature. La chasse n'est pratiquée que 5 mois dans l'année à raison de deux jours par semaine.

Le partage du gibier : Avec les animaux prélevés (chevreuils et sangliers) la société de chasse organise un repas ouvert à tous avec invitation aux bailleurs de terres. C'est l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale. Cette année la date retenue est celle du dimanche 18 avril à midi. Le nombre de places de la salle des fêtes ne permettant pas de dépasser 150 couverts et l'année étant particulièrement giboyeuse, nous avons décidé cette année de proposer des plats à emporter à base de civet de sanglier.

Les animaux chassés à Erquy : le lapin de garenne, faisan, perdrix, bécasse, pigeon, lièvre. Le mode de chasse pratiquée pour ces petits animaux est «la chasse devant soi». Le chevreuil, le sanglier, le renard se chassent eux en battue organisée avec des chiens courants.

Les activités de la société en dehors de la chasse : A ce repas confectionné par les chasseurs d'Erquy s'ajoute le repas cochon grillé du 15 Août, un ball-trap organisé en septembre et d'autres activités comme la plantation d'arbres à la ville-es-Renais par exemple démontrant que les chasseurs d'Erquy savent laisser le fusil pour prendre des initiatives de rencontres et d'échanges. Ces activités reposent sur le bénévolat et le savoir-faire des chasseurs mais aussi grâce à l'aide et le soutien de la Municipalité et de ses services techniques que nous tenons à remercier.

Jean Paul LOLIVE

Président de la Société Communale de Chasse

LA MINORITÉ

Cette année encore, on se prépare à réduire le nombre de classes dans les écoles publiques d'Erquy ... Après avoir bataillé depuis plusieurs années pour limiter les fermetures et pour tenter de convaincre que des orientations pour inverser cette tendance étaient prioritaires...

Que pouvons-nous faire maintenant ? En examinant le tableau joint qui, selon les chiffres de l'INSEE, présente l'évolution de la population dans notre communauté de communes depuis 10 ans ; nous ne pouvons que constater.

Erquy se caractérise de la façon suivante : c'est la seule commune qui baisse en nombre d'habitants (-18). C'est la commune qui présente le plus grand écart entre le nombre de décès et celui des naissances (écart de -342 soit 9% par rapport à la population actuelle). Les 5 autres communes croissent en nombre d'habitants, 3

d'entre-elles présentent plus de naissances que de décès. Si Erquy arrive à peine à maintenir son nombre d'habitants, c'est évidemment par des apports extérieurs, retraités ou gens aisés, mais très peu de jeunes qui ne peuvent s'implanter vu les prix du foncier. Le rapport entre le nombre de naissances et de décès en témoigne.

Allons-nous enfin réagir pour inverser cette tendance et rétablir une mixité sociale nécessaire à l'équilibre de notre commune ? Ce n'est pas qu'il y a trop de «vieux» à Erquy mais sans jeunes Erquy dépérit. Des solutions rapides doivent être trouvées. La responsabilité de la majorité municipale est engagée. Les bonnes paroles et le « pass foncier » ne suffisent pas et chacun sait que le projet de La Couture n'est qu'une perspective lointaine.

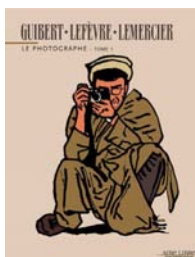
**Y. Hamon, M. Caillibotte, L. Le Guen,
N. Reymond, P. Pelan, J.P. Lolive.**

<http://erquy-avenir-partage.blogspot.com/>

	A	B	C	D	E	F	G	H
	Naissances	Décès	Ecart	Population 2008	Variation	Population 1999	Variation	Variation
			<i>B-A</i>		<i>C/D%</i>		<i>F-D</i>	<i>G/F%</i>
Erquy	258	600	-342	3 742	-9,14%	3 760	-18	-0,48%
Plurien	145	173	-28	1 354	-2,07%	1 235	119	9,64%
Pléneuf	379	628	-249	3 965	-6,28%	3 680	285	7,74%
La Bouillie	97	79	18	785	2,29%	664	121	18,22%
Saint Alban	239	122	117	2 232	5,24%	1 575	657	41,71%
Planguenoual	213	196	17	1 736	0,98%	1 550	186	12,00%

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dans cette trilogie, Emmanuel Guibert a mis en scène l'odyssée afghane de Didier Lefèvre ; celui-ci, reporter-photographe, a accompagné en 1986 une mission de Médecins Sans Frontières en Afghanistan durant la guerre qui opposait les russes aux résistants moudjahedin.



Chaque volume évoque un aspect particulier de cette expédition, le voyage à travers les montagnes ou les 3 mois passés à dispenser des soins dans des conditions rudimentaires. Dans cette magnifique BD-reportage, les photos de Didier Lefèvre se mêlent aux dessins de Guibert, ce qui en fait l'originalité. Des planches entières de photos dévoilent la beauté des paysages de montagne, beaucoup d'autres sont consacrées aux Afghans, photos de moudj' comme ils disent et puis de vieux, d'enfants, de médecins. L'ensemble est émouvant, bien rythmé, parfois dur aussi car les photos révèlent la douleur, la souffrance et l'injustice mais sans jamais tomber dans le voyeurisme ou l'indécence. C'est aussi un très bel hommage aux hommes et aux femmes de Médecins Sans Frontières «qui tentent de réparer ce que d'autres détruisent».

Le photographe, scénario et dessins d'Emmanuel Guibert, photographies de Didier Lefèvre, aux éditions Dupuis.



Nous sommes en Ombrie, province d'Italie du centre, au début du 14^{ème} siècle. Puisqu'il n'a pas les moyens de doter convenablement sa sœur, Bernardo envoie Chiara rejoindre un couvent de sœurs Clarisses à Giardinetto. Silvano quant à lui rejoint le monastère franciscain voisin, non pour se vouer à la vie monacale, mais pour fuir et se cacher : il est en effet accusé (à tort) du meurtre d'un riche marchand de Pérouse. Les 2 jeunes gens, affectés à la salle des couleurs de leur cloître respectif, apprendront à préparer les pigments utilisés pour peindre une fresque dans la basilique de Saint-François à Assise ; c'est là que leurs destins se croiseront. Or, des meurtres sordides vont se succéder au monastère semant le trouble parmi les religieux. Voici un très bon roman à la fois historique et policier, au rythme haletant. Mary Hoffman nous propose une incursion fort documentée dans le moyen âge italien. Elle aborde des thèmes tels que la condition féminine et la vie monastique et artistique médiévale. Bien entendu, une idylle naîtra entre Chiara et Silvano, ce qui n'enlève rien au charme du roman ! A partir de 13 ans.

Rouge Crime, Mary Hoffman, aux éditions Flammarion.

Fabienne LESVENAN, Bibliothèque Municipale

THOMAS MESLIN, PILOTE DE CHASSE À 24 ANS

Selon la formule consacrée « rien ne prédestinait Thomas à devenir pilote de chasse dans l'aéronavale ». Né d'une mère infirmière et d'un père marin-pêcheur, Thomas évoque toutefois une visite à la tour de contrôle de la base d'Orange avec son oncle contrôleur aérien dans l'armée de l'air, il avait six ans.

Plus tard, il s'intéressera à tout ce qui touche à l'espace : l'astronomie, la météo notamment avec un atelier proposé par son professeur Jean-Charles Blouin au Collège Thalassa, et il apprécie la lecture des livres de Pierre Clostermann. Il obtient son bac S au Lycée Saint-Charles de Saint-Brieuc et là, petit coup de pouce du destin, il remporte un concours qui lui permet de visiter la Nasa à Houston, en 2003.



Thomas, au volant de sa «Thunderbird» américaine.



Désormais son choix est fait, il sera pilote dans l'aéronavale. Afin d'assurer son admission comme Elève Officier Pilote de



Thomas (à gauche), posant devant un des appareils américains qu'il a piloté.

l'Aéronautique Navale (EOPAN), il va suivre une année d'école préparatoire à Saint-Brieuc. Ce n'est pas son meilleur souvenir, et ce n'est pas une étape obligée selon lui. Le concours d'admission qu'il a passé sur la base de Lanvéoc consiste en des épreuves écrites (mathématiques, sciences, français, anglais), des tests pratiques dont un test de voltige qui est éliminatoire, des tests de condition physique et surtout un entretien avec 3 officiers et un psychologue qui est déterminant. Thomas insiste en effet sur le fait que la motivation et la volonté priment sur les diplômes obtenus « on peut se présenter au concours après un bac littéraire ou un BTS avec de bonnes chances de réussite ».

Le concours en poche, il intègre l'école des officiers de Lanvéoc pour un an. Suit une année à Salon de Provence où ses premiers vols se font sur un Tucano biplace qu'il pilotera en solo après quinze

heures de cours. Sélectionné pour suivre un cursus aux Etats-Unis (Floride), il fera son apprentissage sur T34 (520 km/h), 80 heures de vol sur huit mois, puis sur T45 (deux fois plus rapide que le précédent) 160 heures de vol sur un an. Cet appareil est plus complexe, plus perfectionné, et appelé à remplir des missions plus importantes. Il obtient sa qualification d'appontage sur porte-avion américain, le « Charles de Gaulle » ne suffisant pas pour la formation de nos pilotes, un programme commun réunit la France et les Etats-Unis. Thomas fait remarquer qu'un bon niveau en anglais est indispensable et que pour cela et d'autres bonnes raisons, il ne faut pas hésiter à partir à l'étranger le plus tôt et le plus souvent possible « pour réussir, il faut accepter d'être mobile ». Pour Thomas, la première étape de sa jeune carrière a été franchie le douze février avec la remise du macaron de pilote de chasse appelé également « les ailes », le vingt-deux février il intègre sa flottille à la base de Landivisiau, seule base de chasse marine, partageant son temps entre celle-ci et le porte-avion «Charles de Gaulle». Il devra apprendre à voler sur de nouveaux avions (Super Etendard et Rafale) qui sont des machines de guerre avec des procédures d'armement à bien maîtriser pour ne pas lâcher « sa buche » n'importe où (il y a cependant de nombreuses heures sur simulateur !). Ses missions seront diversifiées : exercices en Europe, avec l'Otan, en Afghanistan ou sur d'autres théâtres d'intervention (toutefois levez le nez lorsqu'une «rafale» passera en rase-motte au dessus d'Erquy, il a promis de nous faire un petit signe).

Et si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à découvrir son blog :

<http://thomasmeslin.blogspot.com>

Christiane GUESNET

Adjointe au Maire

Action culturelle et sportive